



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2018**

**Présents** : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine

**Excusée** : GERWIG Christelle

### **DECISIONS DU CONSEIL**

- Renouvellement de l'assurance maintien de salaire auprès du Centre de Gestion de Meurthe et Moselle pour la période 2019-2024 sur la base de l'augmentation en 2018.
- Emploi de Geneviève Fourrière, secrétaire de mairie, dans le cadre du cumul emploi retraite à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018.
- Suite à la suppression de la taxe d'habitation, le maire et l'adjoint vont s'informer sur les bases de cette taxe avant la compensation de l'Etat.

■ La location des tables, bancs et tonnelles est accordée à titre gracieux aux gens du village. Pour les personnes extérieures ayant loué la salle des Chapelines, elle est accordée au tarif de 10,00 € par tonnelle et de 50,00 € pour l'ensemble des 10 tables et 20 bancs. Elle sera refusée pour toute autre demande ne rentrant pas dans ces conditions.

La demande de location doit se faire en mairie suivant un calendrier.

- Les communes de Noviant-aux-Prés et Manonville décident de changer le micro tracteur tondeuse et la remorque qui ne sont pas subventionnés par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est. Elles décident de ne plus employer de produits chimiques pour l'entretien des trottoirs et des cimetières. Une demande d'étude sera faite auprès de la Fredon pour évaluer les différentes possibilités d'entretien mécanique et thermique. Cette étude et l'achat de matériels nécessaires (brosse métallique attelée au tracteur et désherbeur thermique) seront subventionnés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est.

### **INFORMATIONS**

- La déchèterie de Bernécourt est désormais ouverte : le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30 et 13h à 17h30.
- La Communauté de Communes organise une collecte de textiles. Des sacs vous sont distribués, veuillez les déposer devant votre maison le jour du ramassage le jeudi 7 juin avant 8h00.
- Les feux de la St Jean auront lieu le samedi 23 juin.

Manonville, le 22 mai 2018

Le Maire,

Patrick THIERY